



COMMUNIQUE de L'UGTG

A propos de l'arrestation des jeunes Marie-Galantais

Depuis le 01 décembre 2011, ce sont des milliers de travailleurs, de jeunes, de retraités qui défilent dans les rues pour dénoncer le mépris dont ils sont victimes. Les manifestants exigent notamment pour :

- Le maintien de toutes les activités de l'hôpital ;
- Le maintien de l'industrie sucrière et rhumière ;
- La mise en place de mesures dans le cadre de la continuité territoriale ;
- La mise en place d'un véritable dispositif en matière d'emploi et de formation ;
- L'arrêt de la *pwofitasyon* sur les prix de l'eau et des marchandises ;
- Le maintien des services publics et l'égal accès de tous....

Face à la détermination des Travailleurs et du Peuple de Marie Galante, l'Etat Français joue la carte du pourrissement et de la provocation. L'objectif recherché est de légitimer la répression et l'évacuation de la « place du 01 Décembre » et de la salle de la communauté des communes. Bien entendu, une telle manœuvre n'est possible qu'avec le soutien des élus et parlementaires Guadeloupéens particulièrement ceux de Marie-Galante qui ont fait le choix de traiter ceux qui luttent pour la vie avec le plus grand mépris.

L'UGTG :

- Exige l'arrêt de la répression et la libération du jeune stagiaire et l'ouverture des négociations sur les revendications des Travailleurs et du Peuple de Marie-Galante ;
- Exhorte les travailleurs et le Peuple de Marie-Galante singulièrement les jeunes, à ne pas céder à la provocation et à poursuivre le combat dans l'unité et la solidarité jusqu'à la victoire ;
- Apporte son soutien sans faille aux Travailleurs et au Peuple de Marie-Galante en lutte *kont tout pwofitasyon* ;
- Condamne le mépris affiché par le Préfet, les présidents des collectivités, la ministre des colonies et les élus de Marie-Galante ;
- Invite les Travailleurs et le Peuple de Guadeloupe à soutenir la lutte des Marie-Galantais pour le droit à la vie.

GWADLOUP – MARIGALANT MENM KONBA ! NON A LA REPRESSION

Le Secrétaire Général

Elie DOMOTA

Pointe-à-pitre, le 10 Déc. 2011